

SOURCE : L'AFP – 13/03/2007

Des élèves d'une école rurale testent un projet pilote d'école numérique

Extrait :

Des élèves d'une école rurale de la Somme et trois autres classes testent depuis peu l'"école numérique", un dispositif pilote amené à s'élargir à la rentrée 2007 et consistant à travailler sur des bureaux virtuels et des tableaux interactifs. "Nous visons 3.000 élèves à la rentrée 2007 dans la Somme, dans l'Oise et dans l'Aisne qui bénéficieront de ces outils numériques" a expliqué lundi Roger Mézin, conseiller technique sur les nouvelles technologies au ministère de l'Education. Les enfants de la classe de CM1 de l'école rurale de Sains-en-Amiénois expérimentent depuis moins d'un an ce dispositif qui consiste à attribuer à chaque élève et à leur famille un "espace numérique de travail (ENT)" ou bureau virtuel accessible chez soi. "Les élèves et leurs parents peuvent consulter en ligne leur carnet de texte, des documents pédagogiques, mais aussi écrire des textes ou contacter l'enseignant. Cela fonctionne très bien, 100% des familles de l'école sont aujourd'hui équipées en ordinateurs et haut débit", a précisé Eric Devauchelle, directeur de l'école de Sains-en-Amiénois qui recense 160 élèves. Selon le directeur de cette école, "travailler sur des ENT aide les élèves en difficulté car cet outil rassure ceux qui ont du mal à écrire, ils s'impliquent davantage et sont valorisés par leurs travaux. Et quand ils font des fautes d'orthographe, le bureau numérique ne fait pas de corrections automatiques mais propose des exercices aux élèves". Le ministre de l'Education nationale Gilles de Robien a inauguré ce dispositif pilote lundi dans l'école en annonçant que "les enseignants seront formés à la pratique de ces espaces numériques" et que ceux-ci "se verront dotés par l'Etat d'un ordinateur portable". Cette annonce ne va concerner pour l'instant qu'une cinquantaine d'enseignants du primaire, selon l'entourage du ministre.